

Journal d'informations



COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

COMMUNE DE LA GRANDE BÉROCHE / NUMÉRO 9 / SEPTEMBRE 2019

EDITO



Chères habitantes, cher habitants,

Après Saint-Aubin en 2018, c'était au tour de Bevaix d'accueillir en date du 31 juillet 2019 la manifestation du 1^{er} août avec comme thème « Feu et eau ». L'eau en référence aux jets d'eau illuminés et colorés et le feu pour le traditionnel feu de joie effectué sur un radeau situé non loin du môle.

Cette manifestation a rencontré un beau succès auprès de tous les habitants de La Grande Béroche.

En effet, la population de l'ensemble des villages constituant la commune de La Grande Béroche était présente. Après plus d'une année et demie de vie commune, nous constatons avec satisfaction que les habitants se retrouvent ensemble afin de mieux faire connaissance.

Pour créer une identité commune, il faut d'abord commencer par se rapprocher, se connaître, discuter, et c'est à travers ce genre de manifestations que nous cimentons nos liens.

Afin de construire le futur de notre commune, nous devons impérativement apprendre à vivre ensemble. Et c'est bien vous, habitantes, habitants, villageoises, villageois qui, à travers vos actions, vos réalisations, montrez la voie à suivre afin de créer une commune où il fait bon vivre.

Au nom du Conseil communal
Tom Egger, président

Conseil général du 30 septembre 2019 :

La prochaine séance du Conseil général se tiendra le lundi 30 septembre 2019 à 20h00 au Polymatou, à Bevaix.

Horaires des services pour le lundi du Jeûne fédéral :

Administration:

Les bureaux d'accueil de l'administration à Saint-Aubin-Sauges et Bevaix seront fermés le lundi 16 septembre 2019.

Déchetteries :

Les déchetteries de Saint-Aubin-Sauges et Bevaix seront fermées le lundi 16 septembre 2019.

Elections fédérales du 20 octobre 2019

Vous allez bientôt recevoir le matériel de vote pour les élections fédérales du 20 octobre 2019. Les possibilités offertes aux citoyens pour voter sont les suivantes:

- Vote par correspondance en déposant votre enveloppe à la poste (courrier B jusqu'au mardi précédant le scrutin et courrier A jusqu'au vendredi).
- Vote par correspondance en déposant vos enveloppes de vote jusqu'au dimanche 20 octobre à 10h00 dans les boîtes-aux-lettres des administrations à Bevaix, Gorgier et Saint-Aubin.
- Vote en personne (muni de votre carte de vote) au bureau électoral le dimanche 20 octobre de 10h00 à 12h00

au siège de l'administration communale de La Grande Béroche, rue de la Gare 4 à Saint-Aubin-Sauges.

- Vote au domicile sur demande jusqu'au dimanche à 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.
- Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le contrôle des habitants au 032/886 52 05.

Baisse de la taxe des chiens

Le bouclage des comptes 2018 a permis d'identifier précisément les coûts liés à la taxe des chiens dans notre commune. Sachant que les revenus de cette taxe doivent couvrir les charges qui lui sont liées, le Conseil communal a décidé d'abaisser la taxe annuelle de Fr. 120.- à Fr. 90.- et d'octroyer une réduction supplémentaire de Fr. 20.- aux détenteurs de chiens de garde pour les habitations isolées ainsi que pour les chiens dont le détenteur est une personne qui s'occupe à titre professionnel de la garde, de l'élevage ou du commerce des chiens. Ces nouveaux tarifs prendront effet rétroactivement au 1er janvier 2019.

Pour rappel, la taxe des chiens se compose des éléments suivants :

Taxe cantonale: Actuellement de Fr. 30.- par chien et utilisée notamment pour la sensibilisation et la prévention dans les écoles.

Gestion du fichier des chiens: Inscriptions, mutations, identifications des nouveaux propriétaires, etc.

Administration: Facturation, frais de port, frais de rappel, etc.

Le chef du dicastère de la sécurité
Alexandre Béguin

AVIS A LA POPULATION

Le territoire de la commune de La Grande Béroche s'étend de Bevaix à Vaumarcus, et est constitué au sud de plus de 10 km de rives, jalonnées de plusieurs zones de détente, de plages ainsi que de trois zones portuaires.

L'attractivité de nos rives fait qu'en période estivale de nombreuses personnes viennent profiter de ces zones de détente.

Le service de la sécurité publique a installé dernièrement des défibrillateurs automatisés externes afin d'assurer les premiers secours en cas de noyade, d'accident de plongée. Le matériel retenu permet une utilisation unifiée avec les first responders, le SIS et la Rega.

Ces défibrillateurs sont installés aux endroits suivants :

- Port de Vaumarcus
- Port de Saint-Aubin (près de la porte d'entrée de la salle de spectacles)
- À la plage de Chez-le-Bart (près du restaurant de la Capsule)
- Au port de Bevaix (au restaurant de la Trinquette)
- À la plage de la Pointe du Grain (près de la Buvette).

Travaux publics – Etat de situation

Les infrastructures souterraines communales devant être entretenues régulièrement, ce sont les villages de Bevaix et Saint-Aubin qui sont spécialement concernés par ces travaux cette année.

A Bevaix

Le service des ponts et chaussées projetant de remplacer le revêtement de la RC5 traversant le village de Bevaix, et sachant qu'une fois ce nouveau revêtement phono-absorbant posé il n'est plus possible d'intervenir sur les structures souterraines durant au moins 5 ans, le Conseil communal a profité de demander un crédit au législatif pour pouvoir effectuer les travaux nécessaires au bon fonctionnement de nos installations souterraines.

D'importants travaux ont donc été mis en route durant l'été. Ils se termineront dé-

but septembre à la rue de la Gare et début novembre au chemin des Prés.

Début octobre, des travaux sont prévus devant l'hôtel du Cygne et aux Murdines pour le remplacement de vieilles conduites d'eau potable, et aux arrêts de bus des Jonchères et des Murdines pour une mise en conformité selon la nouvelle loi sur les handicapés (LHand). Le nouveau revêtement sera posé durant le week-end du 5 au 6 octobre et la route cantonale sera totalement fermée à la circulation à cette occasion. Des déviations seront mises en place.

Le stationnement étant difficile autour de l'administration communale de Bevaix, nous rappelons que pour les questions liées au contrôle des habitants, le guichet de Saint-Aubin est ouvert selon l'horaire suivant :

Lundi – mardi :

09h00 – 12h00 / 14h00 – 16h00

Mercredi :

09h00 – 12h00/après-midi fermé

Jedi :

09h00 – 12h00/14h00 – 18h00

Vendredi :

07h15 – 13h00 non-stop

A Saint-Aubin

La route passant devant le Bar'Zap et Denner montrant des signes flagrants d'usure, nous avons décidé de non seulement refaire le revêtement de la route, mais également de remplacer les conduites d'eau potable, déplacer une borne hydrante, remplacer l'éclairage public par des LED ainsi qu'améliorer la sécurité des piétons en créant un véritable trottoir franchissable.

Afin de minimiser les nuisances pour la population, les travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été et les gros travaux terminés pour la rentrée scolaire. Durant la phase de finalisation des travaux, la circulation est à sens unique dans le sens descendant, permettant au bus postal de reprendre son service. Sitôt les travaux terminés, la circulation sera rétablie en bidirectionnel.

Nous tenons à remercier la population de ces deux villages pour sa patience et sa compréhension durant cette phase de travaux, nécessaires à la bonne marche de nos infrastructures communales.

Le chef du dicastère des travaux publics
Alexandre Béguin

OUVERTURE DES GUICHETS

Saint-Aubin-Sauges

Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 16h00
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 16h00
Mercredi	9h00 - 12h00	Fermé
Jedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	7h15 - 13h00	Fermé

Bevaix

Lundi	9h00 - 12h00	Fermé
Mardi	9h00 - 12h00	Fermé
Mercredi	9h00 - 12h00	Fermé
Jedi	Fermé	14h00 - 18h00
Vendredi	Fermé	